

déi Lénk



Marc Baum
Député

Luxembourg, le 11 mars 2021

Concerne : Demande d'une heure d'actualité au sujet de la gouvernance des établissements hospitaliers.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 87 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous envoie par la présente une demande pour la mise à l'ordre du jour d'une heure d'actualité au sujet de la gouvernance des établissements hospitaliers.

Le 25 février 2021, lors d'une conférence de presse, le président et les deux vice-présidents du conseil d'administration de la fondation des Hôpitaux Robert Schuman ont tenté de justifier leur recours à une vaccination alors qu'il n'étaient pas prioritaires selon la stratégie de vaccination en vigueur. Aujourd'hui, le 11 mars 2021, de nouvelles informations sur la gouvernance douteuse sont tombées dans la presse concernant d'une part la tentative d'acquisition par le groupe HRS (Hôpitaux Robert Schuman) de ses propres doses de vaccins indépendamment de la stratégie menée par le gouvernement et d'autre part la confirmation que le président du Conseil d'Administration de la FHRS est également le patron du cabinet d'avocats qui gère les affaires judiciaires des hôpitaux du groupe. Ces affaires rapporteraient des montants considérables au cabinet en question et mettent ainsi en doute la gestion désintéressée et consciencieuse des hôpitaux du groupe par le conseil d'administration.

Plus largement ces incidents au sein de la FHRS, mettent plus généralement en doute le modèle de la gouvernance des établissements hospitaliers, dont l'opacité et l'absence d'indications claires de la part de l'Etat posent un certain nombre de questions que je voudrais adresser directement en séance publique dans les meilleurs délais.

Ainsi, je vous prie de soumettre cette proposition à la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Chambre des Députés, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Baum
Député

